

Élections municipales 15 mars et 28 juin 2020



RÉUSSIR ENSEMBLE
DAMMARTIN-EN-GOËLE

Avec Stéphane JABUT

Notre équipe Notre projet 2020-2026



www.reussir-ensemble-dammartin.fr



Chères Dammartinoises, chers Dammartinois,

Nous vous avons déjà diffusé ce projet pour le 1er tour, le 15 mars dernier. La pandémie du virus Covid-19 a bousculé nos vies et le second tour aura lieu le 28 juin.

Nous avons fait un bilan de la mandature sortante au début de la campagne, vous pouvez le retrouver sur notre site Internet. Nous n'avons pas souhaité faire un autre bilan de l'action municipale pour la période qui vient de s'écouler depuis le 15 mars dernier. En effet, elle est identique à ce que nous avons connu pendant les 6 années du mandat : opacité, manque d'information, mauvaise gestion des problèmes et cela jusqu'à l'épisode des encombrants, que chacun a encore en mémoire.

La pandémie a mis en évidence le plus urgent, en termes de solidarités, d'information, d'aménagement du cadre de vie, de services notamment de santé. Dans nos Lettres d'Info que vous avez reçues depuis le déconfinement nous avons abordé toutes ces questions. Nous avons également développé nos propositions sur notre site Internet et vous invitons à les consulter. Elles complètent et actualisent ce projet.

Aujourd'hui, **l'important est de se projeter sur l'avenir**. Le 28 juin, vous choisirez vos représentant(e)s au Conseil municipal pour diriger et porter notre ville les six années à venir. Vous savez à quel point les besoins de notre ville sont immenses dans tous les domaines. Notre ambition commune doit être de passer d'une ville-dortoir à une ville vivante, dynamique, bienveillante où l'on ait plaisir à vivre, à travailler, à étudier, à se cultiver et à se retrouver.

Cette ville du bien vivre-ensemble ne se fera pas sans vous. Pour y parvenir vous serez constamment sollicités. C'est ensemble, par le débat, la discussion, l'initiative individuelle et collective que nous réussirons.

Fort de mon expérience d'élu de terrain, je suis fier de l'équipe que je mène, composée de femmes et d'hommes aux profils variés, à l'image de notre ville. Une liste qui nous ressemble et nous rassemble. Toutes et tous sauront mettre leur expérience, leur énergie et leur parcours de vie, au service de notre ville et de notre projet.

Un projet élaboré avec vous pour **réussir ensemble Dammartin-en-Goële** verte et durable, participative et citoyenne, sûre et apaisée, éducative, solidaire et inclusive, culturelle et sportive, ambitieuse et rayonnante.

Vous pouvez compter sur mon engagement, mon dévouement, ma détermination, et sur celle de mes colistières et de mes colistiers, pour vous consulter et tenir notre projet, sans augmenter les impôts locaux, afin que notre ville recouvre le statut et la qualité de vie qu'elle n'aurait jamais dû perdre, et ainsi chacun y trouvera sa place.

Stéphane JABUT

Amitiés dammartinoises



Le développement durable est une démarche dans laquelle toute la ville et tous les projets doivent s'inscrire sans attendre pour répondre à l'urgence climatique, qui n'a jamais été aussi grande. Nous concilierons le respect de l'environnement, l'équité sociale et l'innovation économique. Ainsi nous assurerons un meilleur cadre de vie et une meilleure qualité de vie à tous les Dammartinois.



L'ESSENTIEL

- Révision du **PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)**
- Développement des **LIAISONS DOUCES** et des **PISTES CYCLABLES**
- **CON SACRER LE PARC DE LA CORBIE** et sa maison de maître à la culture (accueil d'artistes, expositions, animations...), à la préservation de la nature, et le relier à tous les quartiers
- Plan de **RÉNOVATION THERMIQUE** des bâtiments publics
- Signature du «**PACTE POUR LA TRANSITION**»

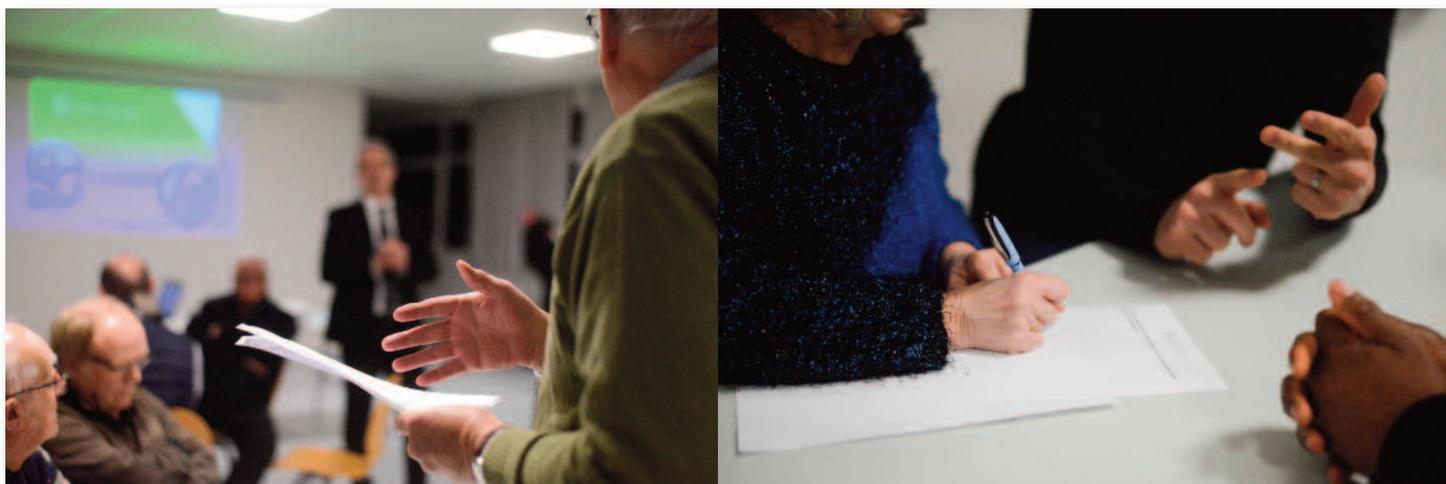
● Dès le début du mandat, nous engagerons une réflexion collective avec les Dammartinois et des urbanistes pour définir ensemble un nouveau Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) pour préserver nos espaces naturels, maintenir les commerces de proximité et maîtriser les constructions et leurs impacts sur notre cadre de vie. Les constructions d'immeubles ne seront plus dictées par des règles de rentabilité comme c'est le cas aujourd'hui, mais répondront à un réel besoin. Elles devront être pensées autrement, dans un souci environnemental. Les promoteurs immobiliers devront travailler avec les services de la ville selon une charte de qualité établie par la commune.

● La nature doit être au cœur de notre ville, en mettant en place des actions de préservation de la biodiversité (gestion différenciée des espaces verts, ruches, friches pédagogiques, jardins partagés...), en instaurant une politique forte d'achats publics responsables et en sauvegardant l'identité de notre ville. Nous favoriserons une alimentation locale et bio dans notre restauration scolaire, et inciterons à la valorisation des déchets et au recyclage.

● Nous nous conformerons à 25 mesures du «Pacte pour la transition» rédigées par 60 organisations non gouvernementales. Dans notre démarche participative, nous organiserons des rendez-vous réguliers «Développement durable» pour une culture partagée : consommation collaborative, commerce équitable, transition énergétique, ateliers de concertation, de réparation...



La participation des citoyens au niveau local ne doit plus être réduite à l'élection au suffrage universel direct de la municipalité une fois tous les 6 ans. On ne peut plus gérer une ville comme on la gérait hier. La démocratie participative est une priorité. Il est donc urgent de donner du poids aux habitants afin de répondre à leurs attentes et à leurs besoins et de lancer des projets collaboratifs indispensables à la qualité de vie de tous.



L'ESSENTIEL

- Engager une **DÉMARCHE PARTICIPATIVE** dès la rentrée 2020
- Des élus disponibles et à l'écoute des Dammartinois : les **RENCONTRES AVEC LE MAIRE** chaque mois
- Signature par tous les colistiers d'une **CHARTÉ ÉTHIQUE**
- Adhérer à la charte 
- TRANSPARENCE** et accès aux données publiques

Dès la rentrée 2020, nous engagerons une démarche participative afin d'augmenter l'implication des Dammartinois dans la vie politique locale et d'accroître également leur rôle dans les prises de décisions.

L'accès aux documents administratifs est à la fois un droit et un besoin pour tout citoyen. Chacun doit pouvoir voir et savoir ce qu'il se passe. Nous nous engageons à donner accès aux données publiques non confidentielles et à être transparent dans tous les domaines.

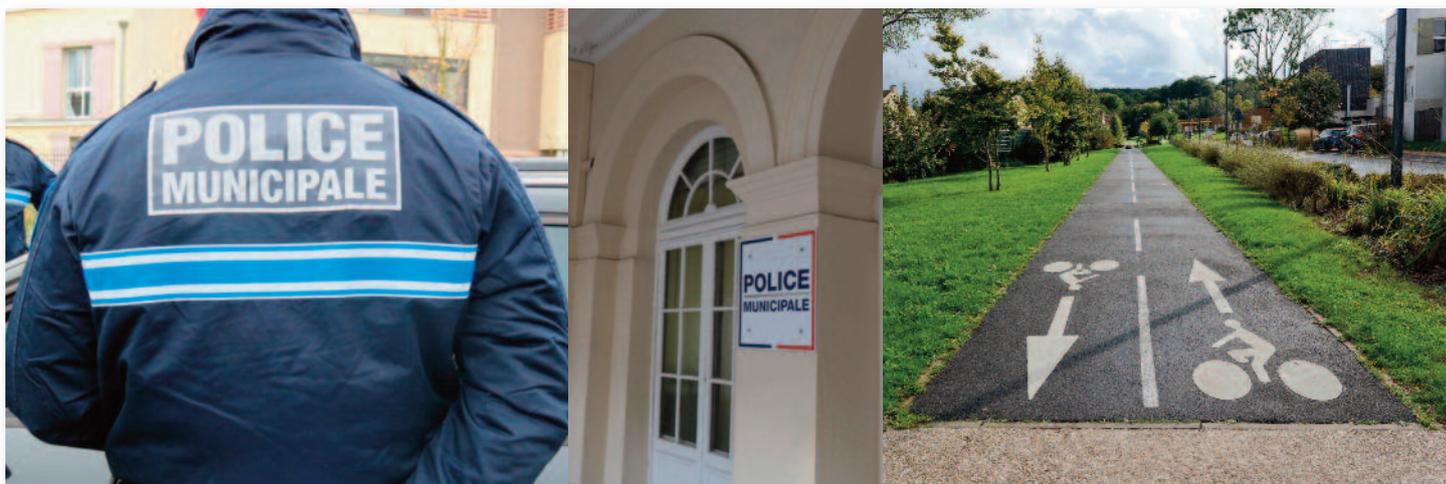
Les rencontres avec le maire une fois par mois dans un quartier de la ville avec des habitants du quartier permettent aux élus d'échanger sur les problèmes du quotidien et de contrôler l'état de la voirie, la propreté, etc... Aucune consigne aux agents municipaux ne sera évidemment donnée avant le passage des élus.

 est une association fondée en juin 2002 par Éric HALPHEN et Séverine TESSIER pour lutter contre la corruption et rétablir l'éthique en politique. Son ambition est de réhabiliter le rapport de confiance qui doit exister entre les citoyens et leurs représentants, politiques et administratifs.



La sécurité est un droit fondamental qui garantit notre liberté de circuler et de bien vivre-ensemble. Elle ne peut pas se détacher d'une politique coordonnée de prévention, d'insertion, de médiation et d'éducation.

Nous remettons de la proximité au quotidien entre les habitants et tous les organismes concernés pour une sécurité publique apaisée et efficace dans le respect de chacun.



L'ESSENTIEL

- REMUNICIPALISATION de la police municipale
- Mise en place d'un **CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (C.L.S.P.D)**
- Agrandissement de la brigade de **GENDARMERIE**
- Renforcer les actions d'**ÉDUCATION CITOYENNE**
- AIDE** aux victimes, accès aux droits

Présente au quotidien auprès de la population, la police municipale agit sous l'autorité du maire en matière de tranquillité, de sécurité et de salubrité publiques. Elle concourt au respect des règles collectives et garantit la liberté de chacun. Ses missions de proximité sont complémentaires de celle de la gendarmerie. Pour une meilleure efficacité elle doit être remunicipalisée !

Présidé par le maire, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D) réunit les différents acteurs qui agissent en termes de sécurité et de prévention : du préfet au procureur de la République, en passant par les associations et les organismes investis dans la prévention. Ce conseil permet une action publique concertée en matière d'objectifs et de moyens mis en œuvre.

Nous nous engageons à renforcer les actions d'éducation citoyenne, en particulier à destination des plus jeunes, dans les établissements et à l'occasion d'évènements dédiés : prévention sécurité routière, information sur les addictions et les conduites à risques, les réseaux sociaux, le harcèlement...

La sécurité, c'est aussi rassurer les habitants sur leurs droits et leurs devoirs. L'aide aux victimes et l'accès aux droits seront des priorités notamment pour les victimes de violences intrafamiliales, adultes et enfants.



En matière d'éducation, les municipalités doivent venir en complément des orientations et des décisions nationales. Les besoins sont multiples, de la petite enfance jusqu'au service jeunesse, de l'école maternelle à l'école élémentaire en passant par les centres de loisirs. L'éducation et la jeunesse seront des priorités !



L'ESSENTIEL

- **AGRANDISSEMENT ET ENTRETIEN** du groupe scolaire de l'Eau-Bonne
- **ETUDE ET RECONSTRUCTION** du groupe scolaire du Verger de la Thuilerie **EN LIEU ET PLACE**
- Partenariat « **VILLE AMIE DES ENFANTS** » avec l'**unicef** 
- **DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS** de l'espace jeunesse La Chaumière
- **AUGMENTER LE NOMBRE** de places en crèche
- Obtenir du Conseil Départemental un **NOUVEAU COLLÈGE** dans le secteur

● Le périscolaire sera une préoccupation majeure de notre action au quotidien. Nous reverrons précisément le programme des animations avec les représentants de parents d'élèves de chaque établissement, pour l'adapter en fonction des centres de loisirs.

● La question du nombre de places en crèche demeure un problème à l'échelle nationale et municipale. Nous travaillerons avec la Communauté d'agglomération, compétente en la matière, à l'augmentation du nombre de places sur notre territoire et développerons les modes de gardes alternatifs.

● La prise en charge des préadolescents et adolescents dans des lieux adaptés, l'accompagnement et l'aide à la scolarité, la prévention du décrochage scolaire, l'information sur les pratiques dangereuses seront au cœur de notre démarche.

● Ville amie des enfants, partenaire de l'UNICEF, nous placerons l'innovation sociale au cœur de notre politique petite enfance, enfance et jeunesse, et mettrons en œuvre les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par la France le 26 janvier 1990.



Une ville avec toutes et avec tous. Chacune et chacun doit trouver une ville à sa mesure : les enfants, les seniors, malades et bien portants, les handicaps majeurs et mineurs, permanents ou ponctuels, sans distinction de ressources, de moyens et de situations. Nous voulons que Dammartin-en-Goële soit une ville inclusive, bienveillante et solidaire avec tous ses habitants.



L'ESSENTIEL

- **AUGMENTATION DE LA SUBVENTION** du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)
- Reprise en main du financement et de **L'ORGANISATION DU PÔLE MÉDICAL**
- Mise en place d'un **PERMIS DE LOUER**

- **ACCOMPAGNER** les retraités et **ENCOURAGER** le bénévolat
- **FAVORISER L'INTÉGRATION** des personnes en situation de handicap
- **ACCESSIBILITÉ** aux Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R) des bâtiments et de la voirie

● La retraite est une nouvelle vie qui commence où il faut réinventer son quotidien. Nous accompagnerons les jeunes retraités et les seniors qui se retrouvent parfois dans la solitude et avec moins de ressources. Ils ont un rôle essentiel à jouer. Nous avons à cœur de mettre en valeur ceux qui le souhaiteraient auprès d'associations qui ont grand besoin d'eux. Le bénévolat sera d'ailleurs encouragé par plus de moyens humains et financiers, et des formations adaptées aux besoins des associations.

● Le permis de louer permettra de lutter contre les habitations insalubres et les vendeurs de sommeil en contrôlant la décence des logements avant leur mise en location.

● Nous relancerons les «Café handicap» avec le C.C.A.S, pour écouter, informer et orienter les familles. Nous établirons un charte «Ville handicap» pour définir l'ensemble des principes destinés à changer le regard, les habitudes, et à lutter contre l'indifférence.

● L'accessibilité de la ville aux personnes à mobilité réduite est un chantier de longue haleine à redémarrer immédiatement. Les diagnostics existent pour la voirie et pour les équipements publics. Nous programmerons les actions prioritaires et mettrons en place une planification pluriannuelle.

● Beaucoup trop de Dammartinois n'ont plus de médecin traitant, nous reprendrons en main le financement et l'organisation du pôle médical pour éviter le fiasco annoncé, et pourquoi pas y installer des médecins salariés.



Une ville culturelle et sportive ne doit pas se contenter de proposer des équipements. Elle doit donner la possibilité à tous ses habitants de pratiquer une activité culturelle ou physique et sportive. La culture se décline sous différentes formes et occasions qui nous ouvrent aux autres et façonnent notre vie. Le sport nous transmet des valeurs de partage, de respect et de dépassement de soi, et participe du parcours de santé.



L'ESSENTIEL

- **RÉOUVERTURE DE LA SALLE LOUIS-LUMIÈRE**
- **AMPLIFIER L'ANIMATION DE LA VILLE** en partenariat avec les associations
- Aménager le haut de l'esplanade du château en **THÉÂTRE DE VERDURE**
- **RÉNOVATION DE LA PISTE D'ATHLÉTISME** du complexe Jesse-Owens
- Création d'une **MAISON COMMUNE DES ASSOCIATIONS ET DE LA CITOYENNETÉ**
- Construction d'un **NOUVEAU GYMNASÉ** sur un emplacement à déterminer
- **GRATUITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE ET DE LA LUDOTHÈQUE** pour les Dammartinois
- **AUGMENTATION DU BUDGET DES SUBVENTIONS** aux associations

● Nous rouvrirons la salle Louis-Lumière aux particuliers et aux associations (mariages, anniversaires, réunions, spectacles, expositions...) après concertation avec les agents qui y travaillent et transfert des services municipaux dans des locaux existants.

● Nous aménagerons un pôle de services aux associations et aux initiatives citoyennes à la Villa de Gesvres disposant d'outils informatique, de reprographie, d'espaces d'animation, de réunion ainsi que de personnel dédié (réservation de salles et d'équipements, accompagnement administratif...).

● Nous construirons un nouveau gymnase sur un emplacement à déterminer pour remplacer le gymnase Maurice-Lerozier du centre-ville.

● Pour plus de transparence et mettre fin aux conflits d'intérêts, la liste des associations subventionnées sera publiée, précisant le montant de la subvention et le nom des membres du bureau. Nous mettrons en place une charte régissant l'attribution des subventions aux associations.



Notre ville s'inscrit dans l'un des territoires économiques les plus dynamiques de l'Île-de-France. Notre intégration à la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France nous permet de bénéficier de la péréquation des richesses produites dans ce bassin économique. Notre ambition pour ce mandat est de promouvoir, d'aménager et de moderniser notre ville pour qu'elle puisse recouvrer le statut et le rayonnement qu'elle n'aurait jamais dû perdre sur notre territoire.



L'ESSENTIEL

- Étude et construction d'une **SALLE DE SPECTACLE** sur notre territoire
- Réalisation d'une **LIAISON DOUCE** entre le nouveau cimetière et Saint-Mard
- **PORTER NOTRE VILLE ET NOS PROJETS** dans toutes les instances et les assemblées
- **DÉSENCLAVER** le quartier de La Folle-Emprince
- **ACHÈVEMENT DU PARKING PROVISOIRE** de l'esplanade du château
- Rétablir le **COMITÉ LOCAL DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT**
- Obtenir de l'État **L'AMÉNAGEMENT DE LA SORTIE N°8 DE LA RN2** dans le sens Paris province
- Plan pluriannuel d'investissement pour la **VOIRIE** et les réseaux d'**ASSAINISSEMENT**

● Nous siègerons efficacement à la Communauté d'agglomération pour porter nos dossiers dans les commissions et les groupes de travail pour obtenir les financements, les participations et les investissements qui correspondent à notre poids démographique et à notre situation géographique.

● Nous participerons activement aux différentes structures qui travaillent sur la zone aéroportuaire, sur les nuisances comme sur le développement (association Ville & Aéroport, Seine-et-Marne Attractivité, Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Paris-Charles de Gaulle, ADVOCNAR, Club des acteurs du Grand-Roissy, Paris-CDG Alliance...).

● Nous négocierons avec l'aménageur le désenclavement du quartier de La Folle-Emprince par au moins une route pour relier le centre-ville et une augmentation de leurs participations financières compte-tenu de leur profit actuel exorbitant sur cette opération.

● Nous rétablirons le Comité Local du Commerce et de l'Artisanat (C.L.C.A) composé de représentants de la ville, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, de la Chambre de Commerce et d'Industrie et des commerçants. Ainsi nous soutiendrons l'implantation et le développement de commerces de proximité et mettrons en place un Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC). Nous accompagnerons également les initiatives des entrepreneurs locaux souhaitant promouvoir et développer le territoire.

Élections municipales 15 mars et 28 juin 2020



RÉUSSIR ENSEMBLE
DAMMARTIN-EN-GOËLE

Avec Stéphane JABUT

LE 28 JUIN VOUS AVEZ LE CHOIX ENTRE
LES LISTES DE LA MUNICIPALITÉ SORTANTE ET LA NÔTRE

POUR L'ALTERNANCE LA LISTE DU CHANGEMENT C'EST
RÉUSSIR ENSEMBLE DAMMARTIN-EN-GOËLE



Je soutiens Stéphane JABUT et la liste «Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële»

- J'accepte de rejoindre le comité de soutien et j'autorise la publication de mon nom
- Je soutiens financièrement la campagne de la liste «Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële» *



** Chèque à l'ordre de «Jean-Louis Blanchard, mandataire financier de Stéphane Jabut». Un reçu officiel vous sera délivré, il servira de justificatif pour l'administration fiscale. Les sommes versées dans le cadre du financement d'une campagne électorale ouvrent droit à une déduction fiscale, à hauteur de 66 % de la somme versée, sur l'impôt sur les revenus*

Prénom Nom Téléphone

Adresse

Courriel @

Signature

À retourner à : Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële - 3 C, rue Abel Chenevat - 77230 Dammartin-en-Goële

Site Internet : www.reussir-ensemble-dammartin.fr • Courriel : contact@reussir-ensemble-dammartin.fr

www.reussir-ensemble-dammartin.fr